



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 3 mars 2025

N° d'affaire : 2025.GRPARL.40

Rapport relatif au système de suppléance pour les membres du Grand Conseil

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Le rapport du Conseil-exécutif sur le système de suppléance pour les membres du Grand Conseil est renvoyé assorti de la charge de mettre en œuvre le point 1 de la motion 128-2022 (proposition de renvoi 1) et de soumettre au Grand Conseil un projet d'acte législatif correspondant.

La proposition de renvoi 2 est rejetée.

Au nom du Grand Conseil

Berne, le 3 mars 2025



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général